



Inauguration de la rocade ouest de Mende

Vendredi 14 juillet 2023

Dossier de presse



Sommaire

L'aménagement de la RN 88 en Lozère

Présentation de la rocade Ouest de Mende

Le financement de l'opération

Les mesures environnementales

Le chantier

Le viaduc sur le Lot : une conception innovante

L'aménagement de la RN 88 en Lozère

La route nationale 88 relie les métropoles de Toulouse et de Lyon en desservant les départements du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère, de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône.

Elle constitue un axe transversal majeur de desserte, de désenclavement et de cohésion territoriale du Massif Central. Dans le département de la Lozère, entre l'A75 et Langogne, la RN 88, longue de 78 kilomètres, est aménagée en route bidirectionnelle avec des créniaux de dépassement. Elle traverse la ville de Mende, chef-lieu du département.

La rocade Ouest de Mende (ROM) est inscrite dans le contrat de plan Etat-région signé en 2015, elle a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, elle est co-financée par l'État, la Région Occitanie, par le département de la Lozère et par la ville de Mende. Les travaux ont démarré en 2018. L'inauguration a lieu le 14 juillet. Cette rocade fait partie d'un ensemble d'aménagements, à différents stades d'études ou de procédures, et qui comprennent, en Lozère :

- à l'est du département : la déviation de Langogne, dont l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique s'est tenue du 3 juin au 5 juillet 2023,
- à l'ouest du département : des études d'opportunité pour un tracé neuf entre l'A75 et Barjac,
- et sur la section centrale, entre Barjac et Langogne, des aménagements sur place de l'itinéraire avec notamment l'amélioration de la sécurité à plusieurs carrefours. Le recrutement du maître d'œuvre interviendra en 2023 pour conduire ces études, aussi bien pour la section A 75 Barjac que pour l'aménagement des carrefours entre Barjac et Langogne.

A titre d'exemple, une première phase concerne l'aménagement du carrefour RN88/RN106 à Balsièges. Cet aménagement a été engagé, avec la démolition d'un ancien hôtel, pour améliorer la visibilité sur le carrefour. La solution technique la plus adaptée pour ce carrefour va être définie.

Toutes ces opérations sont réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et, par délégation, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie.

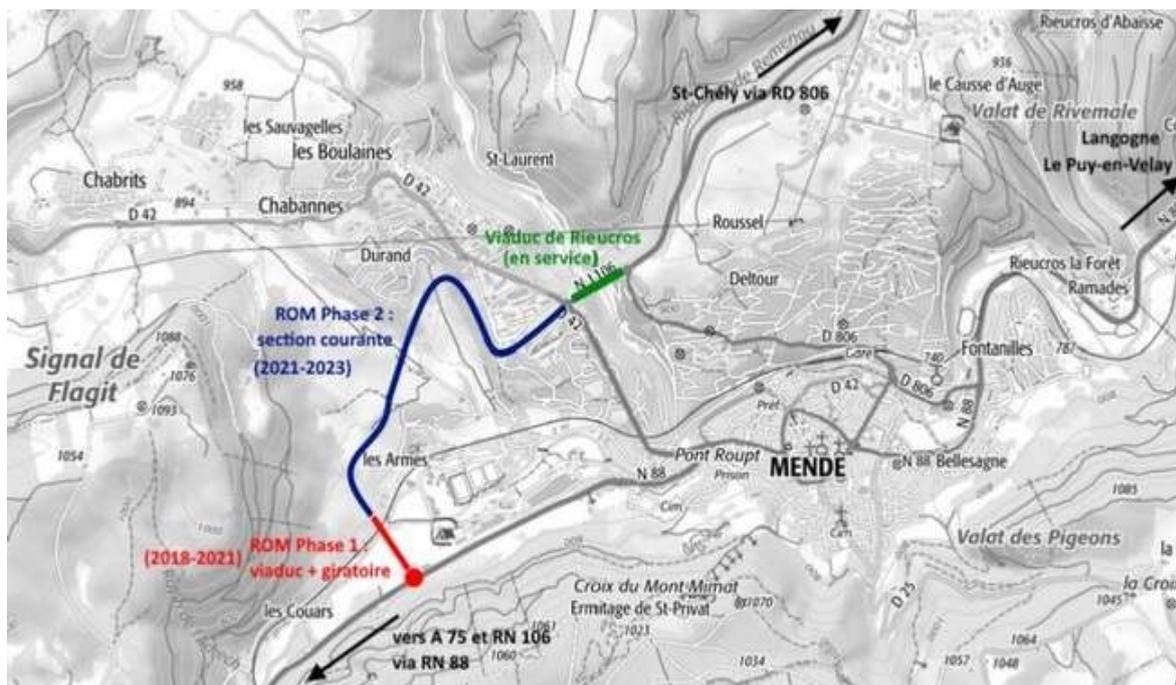
La rocade Ouest de Mende – RN 1088

Le projet consiste en la réalisation d'une route bidirectionnelle de 2,5 km en tracé neuf avec la construction d'un viaduc (long de 323 m) sur le Lot.

Il comprend également la construction d'un carrefour giratoire à son extrémité Sud sur la RN 88 et le raccordement au giratoire existant sur la RD42 au niveau du viaduc de Rieucros, la construction d'ouvrages hydrauliques et d'ouvrages courants pour assurer le fonctionnement hydraulique et le maintien des circulations existantes ainsi que la démolition du bâtiment « Le Décllic » en entrée d'agglomération.

Avec sa mise en service, la rocade de Mende permet de dévier une partie du trafic de transit traversant l'agglomération et parcourant la RD 806 en direction du nord du département. Elle permet ainsi de :

- fiabiliser les temps de parcours pour les déplacements Nord Sud, dans le département, et plus globalement pour les usagers de la RN88 et de la RN106/RD806 depuis Nîmes et Alès, jusqu'à Saint-Chély-d'Apcher
- sécuriser la traversée de Mende en lui enlevant une partie du trafic ;
- améliorer le cadre de vie des habitants ;
- favoriser le désenclavement et le développement du territoire.



L'engagement financier des partenaires

Le coût de l'opération de la rocade Ouest de Mende s'élève à 30,31 M€.

Le financement de l'opération est inscrit à hauteur de 30 M€ dans le contrat de plan Etat-région (CPER) signé en 2015 pour la période 2015-2020 prolongée à 2022, avec la répartition suivante :

- > État : 50 % soit 15 M€
- > Région Occitanie : 19 % soit 5,7 M€
- > Conseil départemental de Lozère : 19 % soit 5,7 M€
- > Ville de Mende : 12 % soit 3,6 M€

L'opération avait aussi bénéficié d'un montant de 310 000 euros inscrit dans le plan de développement et de modernisation des infrastructures (PDMI) sur la période 2010-2015.

Ce plan de financement témoigne de l'engagement collectif de l'État et des collectivités territoriales partenaires pour offrir à la Lozère une infrastructure routière à la hauteur des enjeux de mobilités dans le département.

La mise en place et le suivi des mesures environnementales

L'État a engagé une démarche « éviter, réduire, compenser » pour maîtriser l'impact du projet sur l'environnement.

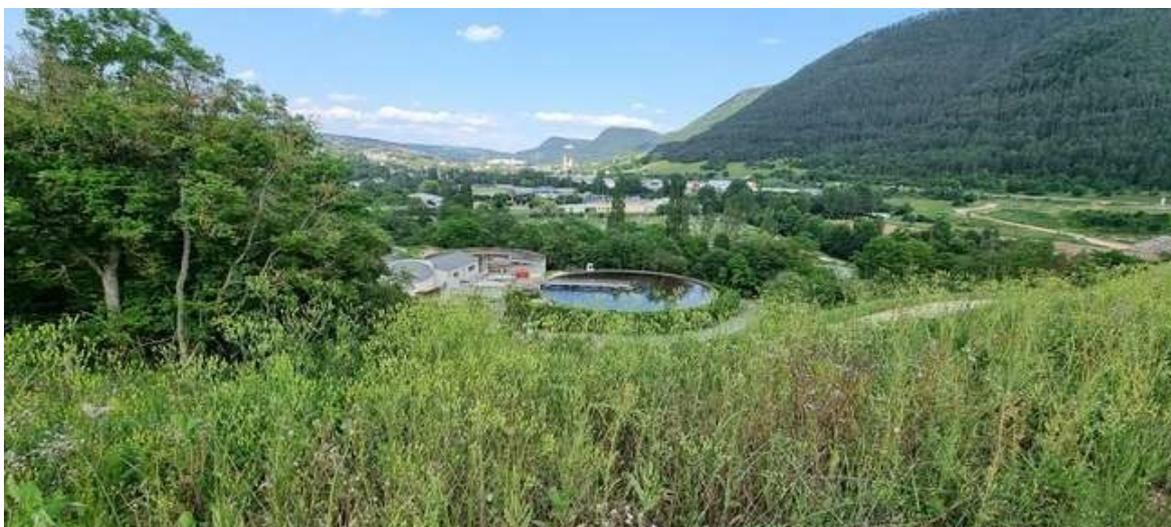
En particulier, 15 hectares de mesures compensatoires ont été mis en place, sur des parcelles appartenant à l'État et à la commune, pour favoriser l'implantation des espèces protégées concernées par le projet et soutenir le pâturage.

Trois bassins d'assainissement ont été installés pour récupérer les eaux de la plateforme.

Afin de garantir la bonne mise en place et l'efficacité des mesures compensatoires, un comité de suivi environnemental a été installé le 18 avril 2023.

Quelques chiffres-clés :

- > 15 hectares de mesures compensatoires
- > 2 zones humides : 1 zone évitée et 1 zone mise en défens
- > 3 bassins d'assainissement pour récupérer les eaux de la plateforme



Le chantier

L'opération a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne / DREAL Occitanie et sous maîtrise d'œuvre de la Direction interdépartementale des routes Méditerranée, assistée du CEREMA.

Les travaux de la rocade Ouest de Mende se sont déroulés en deux phases :

> Une première, de 2018 à 2021, qui s'est concentrée sur la construction du viaduc sur le Lot et du giratoire d'accès à la RN 88, pour un montant de 13,5 M€,

> Une deuxième, depuis mai 2021, qui a permis la démolition du bâtiment « Le Déclic » et la construction de la section courante, reliant le nouveau viaduc sur le Lot au giratoire de Rieucros mis en service en 2009.

Grâce aux très bonnes conditions météorologiques, les travaux se sont déroulés selon un calendrier resserré, permettant une mise en service en juillet 2023.



Un ouvrage exceptionnel et innovant : le viaduc sur le Lot

L'ouvrage a été conçu au-dessus de la plaine du Lot par le CEREMA durant la première phase de travaux.

Long de 323 mètres, il prend appui sur 4 piles et 2 culées. Il traverse la plaine du Lot, le Lot, et la voie ferrée.

Le viaduc est le premier ouvrage routier en France à être construit avec le principe de la double action mixte (DAM) : l'installation d'une dalle en béton armé au droit des piles constitue une conception innovante qui vise à sécuriser l'ouvrage dans les meilleures conditions possibles. Cette solution de DAM permet de réduire la quantité d'acier des poutres métalliques supportant le tablier du pont, et augmente la robustesse et la longévité de l'ouvrage.

La photo ci-dessous montre les dalles en béton de la double action mixte.



La rocade Ouest de Mende est ainsi à la fois une réalisation qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la Lozère, une belle opération de génie civil, et une belle opération de génie écologique. Elle témoigne du savoir-faire de nos ingénieurs, de la qualité des interventions des collectivités publiques, et d'une approche durable du développement territorial.

Contacts presse

Préfecture de la région Occitanie : service-presse@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie : Gwenaëlle Hatton – 06 66 39 02 91 – gwenaelle.hatton@laregion.fr